



Défendons nos missions et nos métiers ! Défendons l'avenir de Pôle emploi !

La fin de la « négociation » sur l'Assurance Chômage, contrainte par les économies budgétaires de la lettre de cadrage gouvernementale, laisse toute la latitude à l'Etat de décider de l'avenir à la baisse des droits des chômeurs, de plafonner le montant des indemnités ou de revenir à la dégressivité.

Le financement de Pôle emploi, incertain à compter de 2020 au regard de la suppression des cotisations sociales UNEDIC transférées vers la CSG, n'a pas pu y être abordé.

C'est donc dans le cadre de la Future Convention Tripartite : Etat – UNEDIC – Pôle emploi que notre avenir sera décidé.

Tous considèrent que les missions de Pôle emploi doivent s'adapter à ses moyens !

**POUR NOS ORGANISATIONS,
CE SONT LES MOYENS QUI DOIVENT S'ADAPTER A L'EXERCICE DE TOUTES NOS MISSIONS :
CONSEILLER, ACCOMPAGNER, ORIENTER, INDEMNISER !**

Les suppressions d'emploi passées, en cours et à venir dégradent immanquablement nos missions au service des besoins des usagers et détériorent nos conditions de travail.

La réduction des effectifs, adossée au développement du tout numérique, entraîne une restriction des accueils physiques au public voire des fermetures de sites au seul profit des Maisons de Service Au Public (MSAP), provoquant un service détérioré pour les usagers et des mobilités forcées pour les agents.

La segmentation de nos activités est une porte ouverte vers plus de privatisations ou plus de régionalisation.

Démontrons, ensemble, le 19 mars 2019 – dans la continuité du 20 novembre – notre détermination à défendre le Service Public de l'Emploi, le droit de choisir son orientation et son métier ainsi que le droit à une juste indemnisation pour tous les privés d'emploi.

Pour nos emplois, nos missions, nos salaires et nos conditions de travail

Paris, le 28 février 2019